Rapport annuel 1999-2000

RAPPORT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

Le Centre culturel franco-manitobain, constitué légalement en 1972, est une société de la couronne de la province du Manitoba dont la mission est «d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments des cultures populaires et classiques».

LOI SUR LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

(sanctionnée le 11 juillet 1972)

La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province.

SOMMAIRE

Mot du président 2
Mot du directeur général 3
Présidents du CCFM 5
Conseil d'administration 5
Planification 5
Buts généraux du CCFM 6
Principes directeurs 6
Groupes résidants 7
Groupe géré 8
Projet de prélèvement du CCFM 9
Locations au CCFM 10
Programmation culturelle 11
Artistes présentés au CCFM 13
Expositions à La Galerie 14
Activités de programmation en Arts visuels 16
Programmation éducative 17
États financiers au 31 mars 2000 18

MOT DU PRÉSIDENT

Le 26 juin 2000

L'honorable Diane McGifford
Ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme

Madame la Ministre,

C'est avec plaisir que je vous soumets le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2000.

L'année 1999-2000 marquait le 25e anniversaire du CCFM. Pour souligner cet événement important, le CCFM a mis sur pied le Temple de la renommée de la culture qui soulignait les contributions exceptionnelles d'individus qui ont œuvré au sein de la communauté culturelle et artistique franco-manitobaine. On y a donc intronisé les trois premiers membres notamment : Pauline Boutal, Roland Mahé et Roger Léveillé. Dans le cadre de cet anniversaire, le CCFM en a aussi profité pour dévoiler son nouveau logo qui reflète l'activité du CCFM et son travail de collaboration avec les autres groupes culturels de la communauté.

L'année 1999-2000 a aussi été marquée par la tenue des Jeux panaméricains à Winnipeg. Le CCFM était de la partie en présentant sa série « Jazz panaméricain » pendant la durée des Jeux, soit quinze soirées consécutives. De plus, le CCFM a travaillé en collaboration avec le Festival du Voyageur pour présenter le spectacle Claude Dubois et s'est engagé à exposer de façon permanente certaines sculptures qui ont été créées lors du symposium des Jeux.

Le CCFM a aussi été très actif en assumant le leadership du secteur culturel de la communauté. Nous avons aussi poursuivi nos négociations avec les groupes résidants. À cet effet, l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge et Le 100 Nons sont à la veille d'intégrer leurs nouveaux locaux pour mieux répondre à leurs besoins. Pour ce qui est du Cercle Molière, nous avons avancé de façon très positive dans nos négociations pour la rénovation de la salle Pauline-Boutal.

Au niveau de la programmation culturelle, nous avons eu le grand plaisir de présenter au Foyer une multitude d'artistes du secteur de la chanson et de la musique, lors de la série En Éclosion et lors du Coup de cœur francophone. Nous sommes tout aussi fiers de nos programmes pour enfants ainsi que les expositions que nous avons présentées à La Galerie. Pour les artistes et artisans manitobains, La Boutique a été l'endroit idéal pour faire la vente de leurs œuvres.

Enfin, nous désirons remercier les gens de votre ministère pour leur appui et leur collaboration. Je voudrais aussi remercier mes collègues au conseil d'administration, le personnel du CCFM, les artistes, les artisans, utilisateurs et nombreuses personnes bénévoles qui contribuent énormément au succès du CCFM.

Le président,

Gérald Duguay

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 26 juin 2000

Monsieur Gérald Duguay
Président
Centre culturel franco-manitobain

Monsieur,

Le Centre culturel franco-manitobain a clôturé le siècle en célébrant son 25e anniversaire. Pour marquer cette fête importante, on a vu naître le Temple de la renommée de la culture qui a été lancé dans le cadre d'un spectacle extraordinaire mettant en vedette les artistes de chez-nous. De plus, le CCFM s'est doté d'un nouveau logo qui capte l'essentiel de ses activités et ses collaborations avec les autres groupes. La tenue des Jeux panaméricains à Winnipeg a été une excellente occasion pour le Centre de présenter une série de quinze soirées de jazz, le spectacle Dubois en collaboration avec le Festival du Voyageur et l'exposition éventuelle de certaines sculptures qui ont été créées lors du symposium.

Pendant cette année, le CCFM a continué à assumer son rôle de leadership au sein du secteur culturel. Des rencontres ont été organisées pour le secteur afin de prioriser nos actions pour mieux faire avancer le développement culturel. Ces actions s'insèrent aussi dans un cadre national à travers la Fédération culturelle canadienne-française où nous avons l'occasion de partager et de prendre des actions concrètes par rapport à des défis communs avec nos homologues des autres provinces et territoires. Au niveau de nos groupes résidants, nous avançons très bien dans nos négociations avec le Cercle Molière pour la rénovation de la salle Pauline-Boutal. L'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge et Le 100 Nons seront bientôt installés dans leurs locaux rénovés qui répondent mieux à leurs besoins de répétitions et de spectacles.

Sur le plan de la programmation culturelle, nous avons fait l'essai de plusieurs nouvelles initiatives tout en continuant notre programmation régulière. Celle-ci comprenait nos spectacles au Foyer (3 par semaine), le Coup de cœur francophone (Gérald Laroche, Richard Séguin, Dominique Reynolds et Michel Marchildon), un spectacle de Mario Chenart sur la Terrasse Daniel Lavoie ainsi que les spectacles de Richard Moody et Ronald Bourgeois lors du Festival du Voyageur. De plus nous avons maintenu nos collaborations avec Le 100 Nons et CKSB Radio-Canada dans la présentation de la série En Éclosion et le Gala manitobain de la chanson et dans l'organisation du Chant'Ouest. Pour les enfants, nous avons continué notre programme d'ateliers d'arts visuels dans les écoles et nous avons accueilli au-delà de 2000 jeunes au Village du Père Noël. À l'été, notre camp d'été culturel a connu un très grand succès et la Fête du Canada au CCFM a été l'occasion pour plus de 500 jeunes de venir s'amuser.

Le secteur des arts visuels a présenté une dizaine d'expositions à La Galerie parmi lesquelles on pouvait reconnaître les artistes franco-manitobains Claire Breton-Gaboury et René Lanthier. L'artiste en résidence était Denis Gagnon.

Pour sa part, Le Café Jardin a connu une excellente année tant au restaurant qu'avec son service de traiteur. Les salles du CCFM ont été plus occupées que jamais. Du côté de La Boutique, les ventes se sont maintenues avec une bonne variété d'artistes et d'artisans.

Bien sûr, tout cela ne pourrait se faire sans l'appui des membres du conseil d'administration, le dévouement du personnel et l'aide de nos nombreux bénévoles. Nous tenons aussi à remercier nos bailleurs de fonds et nos commanditaires. Enfin, un gros merci aux groupes culturels ainsi qu'à tous ceux et celles qui fréquentent le CCFM.

Le directeur général,

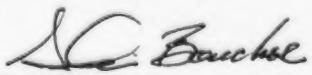

Alain Boucher

PRÉSIDENTS DU CCFM

Monsieur le Juge Alfred Monnin	1972 à 1974
Docteur Hubert Delaquis	1974 à 1975
Père Jean-Paul Aubry	1975 à 1977
Monsieur Marcel Champagne	1977 à 1979
Maître Michel Monnin	1979 à 1981
Monsieur Lucien Loiselle	1981 à 1983
Monsieur Bernard Turenne	1983 à 1984
Monsieur René Fontaine	1984 à 1985
Monsieur Ernest Gautron (par intérim)	1985 à 1986
Madame Marcelle Forest	1986 à 1988
Monsieur Henri Bouvier	1989 à 1998

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 1er avril 1999 au 31 mars 2000

Gérald Duguay, Président	Madeleine Lafond, Vice-présidente
Joël Rondeau, Trésorier	Germaine Lussier
Louis St-Cyr	Fred Bérard
Denis Hamel	Hitesh Raval
Kelley Fry	Émile Dupas
Paulette Dupont	Murielle Bugera

PLANIFICATION

Au cours du mandat couvrant la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000, le conseil d'administration a tenu 9 réunions régulières. Les divers comités permanents et spéciaux ont tous également tenu des rencontres durant le même exercice.

BUTS GÉNÉRAUX DU CCFM

Développement : Soutenir et promouvoir le développement culturel auprès des communautés francophones et leur donner, par-là, le goût de s'émanciper sur le plan culturel.

Formation : Promouvoir la formation des groupes d'artistes et des artistes (amateurs et professionnels) en voie de développement par le biais de conseils, d'avis, de services et d'animation.

Programmation : Voir à ce qu'il y ait les mécanismes nécessaires à l'élaboration et au bon fonctionnement de la programmation culturelle initiée par le Centre.

Maintien : Encourager les groupes culturels et les artistes francophones déjà en place, tant amateurs que professionnels, à continuer leur travail d'expression culturelle.

Locaux : Mettre à la disposition de la communauté un édifice et des locaux qui répondent à ses besoins techniques et culturels.

PRINCIPES DIRECTEURS

a) Principaux

Expression : Offrir aux Franco-manitobains la possibilité de s'exprimer et de faire rayonner la culture d'expression française.

Valorisation : Assurer la valorisation, c'est-à-dire faire connaître le produit franco-manitobain tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province.

Sensibilisation : Sensibiliser la population à l'élément culturel qui fait partie de sa vie quotidienne.

b) Secondaires

Disponibilité / variété : Exposer les communautés franco-manitobaines et autres aux activités culturelles populaires et classiques d'expression française.

Rural : Être sensible aux besoins spéciaux de la communauté rurale dans toutes les activités culturelles du CCFM.

Intégration : Encourager et promouvoir l'intégration des jeunes et des personnes âgées dans les programmes culturels du CCFM.

GROUPES RÉSIDANTS

Le Centre culturel franco-manitobain est aussi le lieu de résidence de plusieurs groupes artistiques et culturels. Chacun de ceux-ci contribue activement à la vitalité culturelle de la communauté franco-manitobaine. Ce sont :

Le Cercle Molière : Troupe de théâtre professionnel la plus ancienne du Canada avec quatre productions majeures par année, en plus du Festival Théâtre Jeunesse qui suscite la participation annuelle de plusieurs écoles de la province. Le Cercle Molière offre aussi des cours de théâtre aux jeunes de 7 ans et plus. Le Théâtre du Grand Cercle présente des productions pour jeune public dans la salle Pauline-Boutal et en tournée dans les écoles. Téléphone : 233-8053

L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge : Fondée en 1947, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge a voulu dès le début assurer la promotion du folklore canadien-français par la danse, le chant, la musique et les pièces théâtrales. Avec les années, il a évolué et s'est développé pour vous offrir aujourd'hui : des spectacles et tournées, une programmation scolaire et l'École folklorique. Téléphone : 233-7440

Alliance Chorale Manitoba : Fédération provinciale qui regroupe les chorales francophones (jeunes et adultes) de la province. Téléphone : 233-7423

La Chorale des Intrépides : Être membre de la Chorale des Intrépides, c'est un moyen d'exprimer notre amour pour la musique. C'est la joie de chanter et de promouvoir le chant choral, une partie intégrante de notre culture et de notre patrimoine que nous cherchons à préserver. Téléphone : 233-7423

Le 100 NONS Inc. : Groupe de formation en musique et chansons francophones qui encourage les jeunes Franco-Manitobains à se produire sur scène, assurant ainsi une formation aux jeunes artistes en voie de développement. Téléphone : 237-8947

La Radio communautaire du Manitoba inc. (Envol 91,1 FM) : Première radio communautaire francophone dans l'Ouest canadien a débuté sa programmation sur les ondes en octobre 1991. Téléphone : 233-4243.

La Société des communications du Manitoba Inc : Société dont le mandat consiste à promouvoir les communications audio et visuelles en français au Manitoba. Téléphone : 233-8972

Les Éditions du blé : Maison de publication à buts non-lucratifs fondée en 1974, et qui a pour mandat de publier des oeuvres littéraires franco-manitobaines. Téléphone : 237-8200

Francofonds Inc : Créé en 1978, Francofonds a été constitué par la volonté de la population franco-manitobaine de donner un avenir à sa jeunesse et à ses organismes. C'est la fondation communautaire des francophones du Manitoba. Téléphone : 237-5852

La Société historique : La Société historique de Saint-Boniface a été fondée en 1902. Son mandat est de conserver et de promouvoir le patrimoine francophone et métis de l'Ouest canadien et plus particulièrement au Manitoba. Depuis 1998, la SHSB gère le Centre du patrimoine, un édifice attenant au CCFM construit spécifiquement pour la conservation d'archives. Téléphone : 233-4888

Groupe géré

L'Association culturelle franco-manitobaine : L'ACFM a pour but de promouvoir le développement culturel en français d'une vingtaine de comités culturels des régions rurales. Téléphone : 233-8972

PROJET DE PRÉLÈVEMENT DE FONDS DU CCFM

Levée de fonds

Les bingos (Société manitobaine des loteries) : le CCFM a recueilli sa part des fonds des loteries en fournissant au-delà de 50 bénévoles pour le fonctionnement de 5 bingos.

Le fonctionnement et la programmation du Centre culturel franco-manitobain ont été assurés grâce à l'aide des institutions suivantes :

Patrimoine canadien
Ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme
(Province du Manitoba)
Ministère des Services du gouvernement du Manitoba
Société manitobaine des loteries
Ministère des ressources humaines
Conseil des arts du Canada
Francofonds
Le Bureau de l'éducation française du Manitoba
Coup de cœur francophone inc.
Ville de Winnipeg
Voyageur Wilderness Programme Ltd.

LOCATIONS AU CCFM 1999-2000

Salle	Locations	Type d'activités
Salle Jean-Paul-Aubry	213	Soirées sociales, mariages, dîners-rencontre, répétitions, prélèvements de fonds, réunions, salon du livre, activités pour enfants et cérémonies religieuses
Salle Pauline-Boutal	210	Pièces de théâtre, spectacles, réunions annuelles, mariages et répétitions
Salle Antoine-Gaborieau	278	Répétitions de musique et de danse, séminaires, réunions, dîners-rencontre, banquets, ateliers, (arts visuels, danse, etc.) et salle de rechange ou de réchauffement
Salle de conférence	174	Réunions, salle de rechange, salle de répétition
Salle des artistes	97	Réunions, salle de rechange, salle de répétition, salle d'accueil
Salles de classe	239	Salles de répétition et de réunions
Le Foyer et La Terrasse Daniel-Lavoie	75	Réunions, rassemblements pour des anniversaires de naissance et de mariage, dîners-rencontre, réceptions, séminaires et répétitions
La Galerie	8	Conférences de presse, réceptions et vernissages

PROGRAMMATION CULTURELLE

Spectacles, fêtes et autres événements spéciaux

Le Mârdi Jazz : Tous les mardis soirs de l'année au Foyer, c'est le rendez-vous hebdomadaire qui met en vedette les meilleurs musiciens de jazz de Winnipeg. Durant la saison estivale, les spectacles sont présentés sur la Terrasse Daniel-Lavoie.

Le Foyer présente : Une palette d'artistes francophones, de chansonniers à rockers, était offerte tous les jeudis et vendredis soirs. Des soirées thèmes ont aussi eu lieu, telles que «Chicane dans la cabane»(jeu-concours), «Autour de la table» (soirée discussion), «Samedi d'quoi» (soirée comédie) ainsi que des ateliers pour formation d'artistes. Durant la saison estivale, les spectacles étaient présentés sur la Terrasse Daniel-Lavoie. Le spectacle de Mario Chenart qui a eu lieu le 12 juin fut commandité par Radio-Canada, La Liberté, A-Point Promotions et l'Agence d'assurances Aurèle Désaulniers.

En Éclosion : Une série de quatre spectacles qui ont eu lieu au Foyer au mois d'octobre, décembre, janvier et mars, en collaboration avec Le 100 Nons et la Société Radio-Canada, CKSB Manitoba. Ce projet, qui permet la découverte de nouveaux talents de la scène musicale franco-manitobaine, rejoint son point culminant au Gala provincial de la chanson.

La Fête du Canada : (1er juillet) Le Centre culturel franco-manitobain était au cœur des célébrations de la Fête du Canada. Il y avait une foule d'activités pour plaire à toute la famille. Au programme : spectacles pour enfants et adultes, activités pour enfants, exposition, cantine et plus encore! Cette fête était organisée en collaboration avec tous les partenaires de la Fête du Canada de la Ville de Winnipeg. Commanditée par : Patrimoine canadien, La Société franco-manitobaine et le Centre de ressources communautaire, Pepsi-Cola Canada Beverages, Via Rail Canada et World of Water.

Jazz panaméricain : (24 juillet au 7 août) Dans le cadre des Jeux panaméricains, le CCFM a présenté, sous la direction musicale de Laurent Roy, une série de quinze soirées de jazz, mettant en vedette les meilleurs musiciens de jazz du Manitoba. Appui financier de Patrimoine canadien.

Spectacle de Claude Dubois : Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne et des Jeux panaméricains, le CCFM et le Festival du Voyageur ont présenté le lundi 2 août au Fort Gibraltar un spectacle de Claude Dubois, avec Edmond Dufort en première partie. Appui financier de Patrimoine canadien et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Commanditaire média : Radio-Canada Manitoba.

Au Foyer à l'occasion du «Festival des écrivains» : Dans le cadre du Festival international des écrivains de Winnipeg, plusieurs auteurs manitobains, canadiens et de l'étranger présentaient des extraits de leurs oeuvres sur une période de quatre soirs au mois d'octobre. Commanditaire média : CKSB Radio-Canada.

Coup de cœur francophone : Un réseau unique de diffusion de la chanson francophone qui est commandité par Radio-Canada Manitoba et Patrimoine canadien. Nous avons eu le plaisir de produire le spectacle de Richard Séguin, Gérald Laroche, Michel Marchildon et Dominique Reynolds au mois de novembre.

Temple de la renommée de la culture : Lors d'un grand spectacle le 27 novembre dans le cadre du 25e anniversaire du CCFM, nous avons procédé à la mise sur pied du Temple de la renommée de la culture; les trois premiers membres à y être intronisés étaient Pauline Boutal, Roland Mahé et Roger Léveillé. Avec l'appui financier des gouvernements fédéral et provincial, Les caisses populaires du Manitoba, La caisse populaire de Saint-Boniface, La Liberté et Francofonds. Commanditaire média : La Société Radio-Canada

Au Foyer à l'occasion du «Festival du Voyageur» : Les 11 et 12 février, Richard Moody et du 16 au 19 février, Ronald Bourgeois. Remerciements à : Radio-Canada Manitoba, Pepsi-Cola Canada Beverages, Labatt Breweries of Canada et Potters Distillers.

ARTISTES PRÉSENTÉS AU CCFM

Dans le cadre de sa programmation, le CCFM a présenté 161 spectacles mettant en vedette quelques 350 artistes (musiciens, chanteurs, comédiens, etc.) amateurs et professionnels. Les séries **«Mârdi Jazz»** (67 spectacles), **«Le Foyer présente»** (90 spectacles) et **«En Éclosion»** (4 spectacles) étaient au cœur de la programmation du CCFM et près de 8 000 à 10 000 personnes sont venus s'y divertir. Il y a eu de quoi plaire à tous les goûts : jazz, populaire, folk, rock, ballades, classique, chant choral, blues, folklore, littérature, soirées discussion, etc.. Voici les artistes et les invités qui se sont présentés cette année :

Richard Gillis
Lianne Fournier
Ben Dibra
The Meisterswingers
Tracy K
Laurent Roy
Michelle Grégoire
Richard Moody
Dixie Deli Band
Brian Ratushniak
Marilyn Lerner
Grupo Roy
Zandra
Earl MacDonald
Steve Koven Trio
Ronald Bourgeois
Damien Lussier
Blues Benders
Sara Paquin
Marcel Soulodre
Bosse Norte
Chantal Dion
Daniel Perreaux
Michel Marchildon
Chantel Émond
Ken Gold
Claude Mousseau
Rùdimental
Gérard Jean
Sarah Dugas
Normand Dugas
Jacqueline Baral
Roger Clavet
Sassy Jack
Marc-François Tremblay

Gardening with Alice
Claude Dubois
Jay Harrison Quartet
Patrice Barbanchon
David Larocque
Christian Dugas
Gilles Fournier
David Larocque
Micheline Girardin
Walle Larsson
Bradford, Power & Price
Knut Haugsoen
Janice Finlay
Stefan Bauer
Pascal Dubé
Don Drysdale
Tony Desmarteau
Dominique Reynolds
Nicole Poirier
Professeur Jean Lafontant
Guy Abraham
Daniel Roy
Andrew St-Hilaire
Lynne Brémault
Marie-Josée Clément
Gaétan Larochelle
Pauline Durand
Nicole Brémault
Ariane Jean
Jeremy Penner
Dany Joyal
Clarence Deveau
Collège Louis-Riel Big Band
Sylvie Roy
Anne-Marie Lussier

Tim Postgate
Ron Paley
Steve Hamilton
Jeff Presslaff
Tim Cummings
Kelley Marques
Shaboogaloo
Bob Montgomery
Jazz Air
Bertrand Nayet
June Harris
Paul Lachance
Maurice Chaput
Mario Chenart
U of M Alumni Jazz Band
Maggi May & Co.
Ya Ketchose
Paul Grégoire
Dennis Blackburn
Edmond Dufort
Gabrielle Dubé
Patrick Lussier
Michel Paré
Richard Ruppell
Danielle Chammartin
Murray Pulver
Réjean LaRoche
Gérald Paquin
Christine Turenne
Gérald Laroche
Louise Fiset
Gilles Michel
Bandaline
Martine Pelletier

EXPOSITIONS À LA GALERIE

«Nos voisins» de Reed Oslund du 1 avril au 2 mai 1999

Le photographe Reed Oslund nous a présenté une collection d'images qui nous ont parlé de la condition humaine des gens qui vivent dans les rues du centre-ville de Winnipeg. Il a obtenu son certificat en photographie du Red River Community College en 1988 et il a exposé ses oeuvres à Winnipeg et à Neepawa, ainsi que dans plusieurs revues photographiques.

«Exposition d'art philatélique» du 6 mai au 7 juin 1999

Cette exposition a regroupé des oeuvres philatéliques de la Société canadienne des postes ainsi que deux volets d'œuvres d'artistes de l'Ouest canadien intitulés «Cartes postales des quatre coins du Manitoba» et «Renegade Mail Art». L'exposition était présentée en collaboration avec la Société canadienne des postes ainsi que l'Association des conseils des arts communautaires du Manitoba.

«Concours Desjardins» du 10 juin au 7 juillet 1999

Exposition de dessins d'enfants du Manitoba qui ont participé au Concours national Desjardins. Exposition et remise des prix aux gagnants provinciaux et régionaux. Commanditée par les Caisses populaires du Manitoba.

«Rêveries» de Tony Tascona du 22 juillet au 12 septembre 1999

Artiste manitobain de renommée nationale, Tony Tascona nous a présenté une première exposition majeure de dessins, créations esthétiques avec la forme et la qualité de ligne typiques de son travail. Tony Tascona a été reçu membre de l'Ordre du Canada, de l'Académie royale canadienne des arts et il a obtenu un doctorat honorifique de l'Université de Winnipeg. Ses oeuvres font partie de nombreuses collections privées et publiques. Cette exposition a été commanditée par The Winnipeg Foundation et Palliser Furniture et a eu lieu dans le cadre des Jeux panaméricains.

«Énergie transparente» de Jolanta Kieres Sokalska et Zbigniew Sokalski
du 16 septembre au 17 octobre 1999

Une exposition de vitraux et d'œuvres de verre fusionné des artistes Jolanta Kieres Sokalska et Zbigniew Sokalski. Ils ont obtenu chacun leur Maîtrise en Beaux-arts en Pologne et ont poursuivit leur carrière artistique en Europe avant d'immigrer à Winnipeg en 1991. Leurs oeuvres ont démontré une exploration du médium en se servant de texture, de forme, et de couleur, tout en apportant leur propre vision et techniques à leur travail respectif.

«Chimérique» de Claire Breton-Gaboury du 20 octobre au 21 novembre 1999

Claire Breton-Gaboury, artisane de céramique depuis vingt-sept ans, nous a présenté ses oeuvres en porcelaine dans cette exposition de travail récent ainsi qu'une collection rétrospective. Ses pièces étaient conçues pour être utilitaires, décoratives et fantaisistes, et surtout, elles étaient façonnées selon la tradition artisanale. L'exposition a été commanditée par le Conseil des arts du Manitoba; Gaboury, Préfontaine, Perry, architect.e.s; MD Steele Construction Ltd.; Frontier Toyota; Frontier Subaru; Kelsey Construction Ltd.; Crosier, Kilgour & Partners; PCL Construction; Scouton Mitchell & Sigurdson.

«Euphorie (il faut rire)» de Michèle Touchette du 25 novembre 1999 au 2 janvier 2000

Cette exposition d'œuvres en acrylique de Michèle Touchette mettait en évidence l'humble mouton, représentant de façon visuelle et surtout humoristique les perceptions souvent contradictoires envers l'animal et la texture de la laine. Michèle Touchette, artiste franco-colombienne, étudie et travaille dans les arts visuels dans l'Ouest canadien et expose ses oeuvres au niveau régional, national et international. Commanditée par The Wonderful World of Sheepskin.

«Naturellement» de René Lanthier du 6 janvier au 6 février 2000

Artiste franco-manitobain, René Lanthier nous a raconté la beauté des plaines du Manitoba et des forêts sauvages du bouclier canadien avec cette exposition de peintures à l'huile et acrylique qui ont exprimé d'une façon réaliste la force de l'environnement. René Lanthier a participé à plusieurs expositions de groupe au Manitoba et celle-ci était sa première exposition solo.

«Collection Pauline Boutal - Acquisitions récentes» de février à septembre 2000

Au Salon Empire du Centre du patrimoine, ces onze oeuvres, acquisitions récentes de la collection Pauline Boutal du CCFM étaient en exposition publique pour la première fois.

«En relief: estampes du vieux Québec» du 10 février au 9 mars 2000

Cette collection d'estampes, créées entre 1900 et 1960, a mis en vedette des images du vieux Québec; scènes rurales et urbaines, portraits qui reflétaient un autre temps. Plusieurs techniques d'estampes étaient représentées, ainsi que plusieurs artistes canadiens de renom tels A. Biéler, F. Brandtner, C. Gagnon, R. Duguay, A. Dumouchel, E. Neumann et F. Taylor. Les oeuvres étaient en prêt d'un collectionneur privé, du Musée des Beaux-Arts de Winnipeg et du Collège universitaire de Saint-Boniface. The Manitoba Printmakers Association ont collaboré à la réalisation de l'exposition.

«Transcendance» de Megan Vun Wong du 15 mars au II avril 2000

Cette exposition de la peintre manitobaine Megan Vun Wong, nous a décrit avec un mantra visuel de lignes et couleurs fortes, la quête ultime de notre société qui cherche à renouer son sens d'émerveillement de la nature. Megan Vun Wong a obtenu sa maîtrise en Beaux-arts à l'Université de Toronto en 1985. Ses oeuvres ont été exposés à travers le Canada et font partie de collections publiques dont la Banque d'œuvres d'art du Conseil des arts du Canada et le Musée canadien des civilisations.

Activités de programmation en Arts visuels

Artiste en résidence

Le Centre s'engage à mettre à la disposition de l'artiste un atelier de travail, développer un programme d'activités pour promouvoir la visibilité de l'artiste et de lui apporter un appui professionnel.

De janvier à décembre 1999, Sylvie Boulet était l'artiste en résidence. Ses oeuvres consistent de peintures en acrylique, fabrications de papier fait à la main avec incorporation de techniques de reliure.

En mars 2000, Denis Gagnon est devenu l'artiste en résidence. Artiste autodidacte, Denis Gagnon travaille comme artiste professionnel depuis 1992. Sa passion pour les techniques et le processus de travail des grands maîtres fait partie intégrale de son travail. Son objectif est d'inciter une réflexion et une expérience visuelle qui éveille un agrandissement spirituel chez l'observateur. Denis a accueillit le grand publique dans son atelier lors d'une soirée Porte-ouverte, le 13 avril, pour montrer et discuter de son travail.

PROGRAMMATION ÉDUCATIVE

Le programme était axé sur le développement de la démarche créative et des connaissances en arts visuels chez les jeunes de la maternelle au secondaire 4. Un total d'environ 3 000 enfants ont participé à un des volets de la programmation éducative du CCFM.

Le programme de base
110 participants

Ce programme comprenait 3 ateliers sur les principes de base en arts visuels. Le premier atelier de la série était «l'exploration de la couleur» où chaque enfant découvrait et explorait avec la couleur. Le deuxième atelier, «l'image et sa forme», était un exercice de création à sa plus pure expression. Les enfants ont dû créer une image à partir de formes géométriques et organiques découpées dans des revues. Le troisième atelier était celui sur le «dessin d'observation» où chaque enfant découvrait l'observation active pour créer une image.

Le Village du Père Noël
2875 participants

Ce programme éducatif offert à chaque année aux enfants de 2 à 8 ans a pris place dans le cadre des festivités de Noël. Une équipe de 13 animateurs ont amusé et animé les jeunes qui sont venus rencontrer leur idole, le Père Noël. Des activités éducatives sont développées à chaque année autour du chant, de la danse, du bricolage, et une pièce de marionnettes est également présentée. Appui financier : Le Bureau de l'éducation française, Pepsi-Cola Canada Beverages, Francofonds et Manitoba Hydro.

Le Camp d'été culturel
120 participants

Le camp proposa une gamme d'activités reliées à la culture artistique. Les participants de 5 à 12 ans ont eu la chance de découvrir le monde en explorant les différentes formes d'expressions artistiques : les arts visuels, la musique, la danse et l'art dramatique. Les jeunes se sont amusés dans une ambiance dynamique de création, d'expérimentation et d'expression personnelle.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION
À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les autres renseignements présentés dans ce rapport annuel relève de la direction du Centre. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes du Centre. Tous les membres du personnel du Centre sont tenus d'observer les politiques du Centre. La direction maintien un système de contrôles comptables internes de façon à s'assurer que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le comité de finances passe en revue les états financiers annuels et en recommande l'adoption au conseil d'administration. En outre, le comité de finances rencontre périodiquement les dirigeants du Centre et les vérificateurs externes et rend compte de ces entretiens au conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur provincial dont les services ont été retenus par le conseil d'administration conformément à la Loi sur le Centre culturel franco-manitobain. Les vérificateurs peuvent rencontrer le comité de finances, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leur travail de vérification, de leur opinion à l'égard des contrôles comptables internes et de la qualité de la communication de l'information financière.

Le directeur général,

Alain Boucher

Le contrôleur,

Rose Marie Fiola

États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Table des matières

Rapport des vérificateurs 20

États financiers

État de la situation financière 21

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds 22

État des flux de trésorerie 23

Notes afférentes aux états financiers 24

Bureau du
Vérificateur provincial

330 Portage Avenue, 5ième étage
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0C4

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'assemblée législative du Manitoba

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre culturel franco-manitobain au 31 mars 2000 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

David Petrie

Winnipeg (Manitoba)
le 30 mai 2000

David Petrie, CA
pour le Vérificateur provincial

État de la situation financière

Au 31 mars	2000	1999
	$	$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	12 907	14 500
Subventions à recevoir	60 960	54 924
Comptes à recevoir	53 340	79 681
Inventaires	29 396	30 979
Frais payés à l'avance	10 551	12 021
	167 154	192 105
Actif à long terme		
Comptes à recevoir – Province du Manitoba (note 8)	31 300	31 300
Immobilisations (note 3)	147 343	54 843
	178 643	86 143
	345 797	278 248
Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues	79 503	111 879
Revenus reportés (note 4)	25 488	23 420
Dépôts pour loyers et dommages	23 550	19 462
Obligation locative – tranche courante (note 9)	13 512	-
	142 053	154 761
Passif à long terme		
Indemnités de cessation d'emploi (note 8)	25 529	26 000
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	93 292	74 843
Obligation locative (note 9)	40 539	-
	159 360	100 843
	301 413	255 604
Soldes de fonds		
Non grevés d'affectations		
Administration générale	24 482	(25 874)
Programmes culturels	19 902	48 518
	44 384	22 644
	345 797	278 248

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Madeleine Lafond Administrateur Joël Rondeau Administrateur

Les notes afférentes font partie de ces états financiers.

États des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

	Administration générale	Programmes culturels	Capitaux	Prélèvements	Total 2000	Total 1999
	$	$	$	$	$	$
Revenus						
Subventions						
Gouvernement du Manitoba	300 100	40 580	30 965	9 000	**380 645**	424 064
Gouvernement du Canada	1 862	184 015	-	-	**185 877**	182 003
Subventions diverses	-	38 873	-	-	**38 873**	21 569
Bingos	-	-	-	12 000	**12 000**	13 650
Café Jardin	294 611	-	-	-	**294 611**	258 301
Frais d'admission	-	33 692	-	-	**33 692**	31 852
Location des salles et des bureaux (note 10)	151 990	-	-	-	**151 990**	135 405
Frais d'administration	-	13 527	-	-	**13 527**	26 075
Services techniques	29 948	-	-	-	**29 948**	31 114
Ventes de fournitures de bureau	6 822	-	-	-	**6 822**	8 784
Commissions	19 648	2 912	-	-	**22 560**	14 038
Intérêts	3 633	1 147	-	-	**4 780**	6 341
Publicité	-	2 102	-	-	**2 102**	4 320
Commandites et dons	820	13 967	-	325	**15 112**	7 385
Divers (note 12)	55 801	724	-	400	**56 925**	65 141
	865 235	331 539	30 965	21 725	**1 249 464**	1 230 042
Dépenses						
Opérations (note 6)	561 719	381 249	-	-	**942 968**	822 885
Café Jardin	253 160	-	-	-	**253 160**	256 920
Réparations (note 7)	-	-	13 272	-	**13 272**	90 159
Amortissement	-	-	17 693	-	**17 693**	12 855
Prélèvements						
Bingos	-	-	-	120	**120**	580
Parasols	-	-	-	511	**511**	530
	814 879	381 249	30 965	631	**1 227 724**	1 183 929
Excédent (découvert) des revenus sur les dépenses	50 356	(49 710)	-	21 094	**21 740**	46 113
Soldes de fonds, au début de l'exercice	(25 874)	48 518	-	-	**22 644**	(23 469)
Transferts interfonds	-	21 094	-	(21 094)	**-**	-
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	24 482	19 902	-	-	**44 384**	22 644

Les notes afférentes font partie de ces états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2000	1999
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	**21 740**	46 113
Amortissement des immobilisations	**17 693**	12 855
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	**(17 693)**	(12 855)
Diminution des indemnités de cessation d'emploi	**(471)**	(5 300)
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	**(6 036)**	(23 104)
Comptes à recevoir	**30 109**	(7 488)
Inventaires	**1 583**	514
Frais payés à l'avance	**1 470**	(406)
Comptes à payer et dépenses courues	**(36 144)**	13 405
Revenus reportés	**2 068**	(8 022)
Dépôts pour loyers et dommages	**4 088**	7 437
Rentrées de fonds nettes – activités d'exploitation	**18 407**	23 149
Flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	**(31 142)**	(13 912)
Apports reportés afférents aux immobilisations	**36 142**	33 912
Obligation locative	**(25 000)**	-
Rentrées de fonds nettes – activités de financement et d'investissement	**(20 000)**	20 000
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	**(1 593)**	43 149
Encaisse (découvert en banque), au début de l'exercice	**14 500**	(28 649)
Encaisse, à la fin de l'exercice	**12 907**	14 500

Les notes afférentes font partie de ces états financiers

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 mars 2000

1. Renseignements généraux

Le Centre culturel franco-manitobain a été constitué en corporation en vertu du chapitre C45 des lois de la province du Manitoba. La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de stimuler et de parrainer, par tous les moyens que ce soit, les activités culturelles qui se déroulent en français, ainsi que de faire connaître la culture canadienne-française à tous les habitants de la province.

2. Principes comptables

a) **Immobilisations**
Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût d'achat et amorties selon la méthode dégressive aux taux suivants :

Équipement technique	20%
Équipement informatique	30%
Équipement de cuisine	20%
Enregistreuses	20%
Ameublements	20%
Système de sécurité	20%

b) **Utilisation de l'édifice**
L'utilisation de l'édifice est comptabilisée tel que décrit à la note 10.

c) **Constatation des revenus**
Les subventions reçues pour les programmes ou projets spécifiques sont inscrites comme revenus dans la mesure où les dépenses correspondantes ont été engagées. Le solde est reporté aux années futures comme revenus reportés sur l'état de la situation financière. Les soldes reçus non grevés d'affectations sont inscrits comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

d) **Soldes de fonds**
Les ressources financières de la corporation sont affectées aux quatre fonds correspondant aux activités et aux objectifs de la corporation comme suit :

2. Principes comptables (suivi)

Fonds non grevés d'affectations

Administration générale – Le fonds d'administration générale comptabilise les opérations liées notamment à l'entretien des installations, au fonctionnement général de la corporation et du Café Jardin.

Programmes culturels – Le fonds de programmes culturels comptabilise les opérations liées notamment à la mise en œuvre des activités culturelles mentionnées dans les objectifs de la corporation. Annuellement, la corporation détermine la valeur des locaux utilisés pour la programmation culturelle selon les taux normalement chargés aux autres locataires. Cette somme est chargée au fonds programmes culturels. (voir note 6) (14 512 $ en 1999).

Fonds d'affectations

Capitaux – Le fonds capital, d'affectations externes, comptabilise les réparations majeures liées aux opérations de la bâtisse ainsi que l'amortissement des immobilisations.

Prélèvements – Le fonds de prélèvements comptabilise les opérations liées notamment aux campagnes de financement. Le solde de fonds doit être utilisé pour subventionner des activités culturelles. Ce transfert de solde de fonds est inclus dans les transferts interfonds.

e) **Inventaires**

Les inventaires sont évalués au plus bas coût déterminé par la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de réalisation nette.

3. Immobilisations

	2000		1999	
	Coût	Amortissement Cumulé	Coût	Amortissement Cumulé
	$	$	$	$
Équipement technique	111 190	74 541	97 628	65 379
Équipement informatique	110 151	27 630	31 100	26 143
Équipement de cuisine	18 771	7 767	18 771	5 016
Enregistreuses	5 200	3 707	5 200	3 334
Ameublements	3 000	1 387	3 000	984
Système de sécurité	17 580	3 517	-	-
	265 892	118 549	155 699	100 856
Valeur comptable nette		147 343		54 843

4. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent les fractions des fonds reçus au cours de l'exercice considéré et destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues au titre des revenus reportés sont les suivantes :

	2000	1999
	$	$
Solde, au début de l'exercice	**23 420**	31 442
Montants reçus durant l'exercice	**25 187**	97 929
Montants constatés aux revenus durant l'exercice		
Administration générale	**(9 847)**	(15 792)
Réparations capitales	**(13 272)**	(90 159)
Solde, à la fin de l'exercice	**25 488**	23 420

5. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés présentés comprennent les fractions non amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations et qui serviront à l'acquisition des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées pour l'exercice sont les suivantes :

	2000	1999
	$	$
Fractions non amorties des subventions reçues pour achat d'immobilisations	**93 292**	54 843
Subvention pour achat de système de sécurité	**-**	20 000
Solde, à la fin de l'exercice	**93 292**	74 843

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

Solde, au début de l'exercice	**74 843**	53 786
Subventions reçues durant l'exercice	**36 142**	33 912
Montants amortis dans les résultats	**(17 693)**	(12 855)
Solde, à la fin de l'exercice	**93 292**	74 843

6. Dépenses des fonds d'administration générale et programmes culturels

	Administration Générale	Programmes Culturels	2000 Total	1999 Total
	$	$	$	$
Salaires et bénéfices (note 12)	352 646	148 854	501 500	476 752
Contrats d'emplois	28 487	123 985	152 472	104 903
Régime de rentes	6 717	2 163	8 880	11 907
Services publics (note 12)	95 017	-	95 017	85 146
Location et entretien d'équipement	26 754	6 550	33 304	26 667
Dépenses de bureau	10 824	12 571	23 395	23 849
Loyer et locations de salles internes	(13 360)	13 360	-	-
Achat d'équipement	682	-	682	356
Matériel	22 530	13 579	36 109	17 540
Réunions et déplacements	3 882	9 686	13 568	17 714
Publicité et relations publiques	7 861	24 676	32 537	30 280
Frais professionnels	2 650	2 725	5 375	5 074
Assurances et permis	5 487	6 909	12 396	11 009
Formation	425	400	825	160
Créances irrécouvrables	90	-	90	3 952
Frais bancaires et d'intérêts	3 772	1 189	4 961	2 864
Affichage	-	8 905	8 905	-
Divers	7 255	5 697	12 952	4 712
	561 719	381 249	942 968	822 885

7. Réparations

	2000	1999
	$	$
Tables et chaises	5 237	-
Équipement technique	2 427	16 954
Divers	1 878	471
Réparations du toit	1 800	36 758
Aménagements de paysage	771	-
Système de ventilation	742	2 683
Informatique	417	-
Éclairage	-	18 708
Tapis	-	14 585
	13 272	90 159

8. Indemnités de cessation d'emploi

Depuis le 1er avril 1998, la corporation inscrit une estimation des obligations des indemnités de cessation d'emploi accumulées pour ses employés. Le montant de ces obligations estimées est calculé en utilisant la méthode de calcul établie par le gouvernement du Manitoba.

L'indemnité de cessation d'emploi, à la date de retraite de l'employé, sera établie en multipliant le nombre d'années de service éligible de l'employé (jusqu'à un maximum de 15 années) par le salaire hebdomadaire de l'employé à la date de la retraite. Pour être éligible, l'employé devra avoir acquis un minimum de neuf années de service et l'employé devra prendre sa retraite de la corporation.

La province du Manitoba a accepté la responsabilité pour les bénéfices d'indemnité de licenciement accrus des employés de la corporation jusqu'au 31 mars 1998. Donc, la corporation a inscrit, en date du 1er avril 1998, un compte à recevoir de 31 300 $ au nom de la province du Manitoba, soit un montant égal à la valeur estimée de l'obligation des indemnités de cessation d'emploi au 31 mars 1998.

Ce compte à recevoir de la province du Manitoba ne comprend aucune condition de paiement et le montant de ce recevable demeurera donc fixé à 31 300 $.

9. Obligation locative

La cédule suivante représente les paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail pour le loyer d'équipement informatique. Le bail prend échéance en mars 2004.

	$
2001	15 477
2002	15 477
2003	15 477
2004	15 477
Total des paiements minimaux exigibles	61 908
Moins frais d'intérêt	7 857
Valeur actualisée des paiements minimaux exigibles	54 051
Moins tranche courante incluse dans le passif à court terme	13 512
Obligation locative	40 539

10. Utilisation de l'édifice

L'édifice utilisé par la corporation appartient à la Province du Manitoba qui ne demande pas de loyer à la corporation. Celle-ci doit prendre en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien, à l'exception de l'assurance responsabilité civile souscrite par la Province.

La corporation demande un loyer à tous les organismes qui se servent de ses locaux. Ces revenus sont retenus par la corporation et inclus comme revenus au fonds d'administration générale afin de limiter au minimum l'apport de la Province.

11. Instruments financiers

Les instruments financiers de la corporation comprennent l'encaisse, les subventions à recevoir, les comptes à recevoir, les comptes à payer et les dépenses courues. C'est l'avis de la direction que la corporation n'est pas exposée d'une façon significative au risque d'intérêt, d'échange ou de crédit survenant de ces instruments financiers. Les valeurs marchandes de ces instruments financiers équivalent approximativement leurs valeurs comptables, à moins d'indication contraire.

12. Centre du Patrimoine

Le Centre culturel franco-manitobain a terminé son engagement relatif à une entente avec la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) d'entreprendre la construction du Centre du patrimoine pour loger les archives franco-manitobaines. La construction du Centre du Patrimoine est maintenant complétée. L'ouverture officielle a eu lieu le 25 septembre 1998. La construction du Centre du patrimoine a été financée par les gouvernements du Canada et du Manitoba. Le Centre appartient à la Province du Manitoba.

La Centre culturel franco-manitobain paie les dépenses de services publics et de maintien pour le Centre du patrimoine. Ces dépenses sont présentées comme dépenses de services publics et de salaires et bénéfices (note 6). La corporation est remboursée pour les services publics et de maintien utilisés par la SHSB. Ces remboursements sont inclus dans divers revenus et se chiffrent à 47 971 $ en 2000 (49 066 $ en 1999).

13. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur la société, y compris ceux qui sont liés aux clients, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.